

Des projets éducatifs et pédagogiques de l'enseignement catholique

SeGEC

**Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique
en Communautés Française et Germanophone**
Association sans but lucratif

Livret 2 / Février 1998

Sommaire

Introduction

Pour un projet éducatif et pédagogique de l'école chrétienne p. 1

1. Projet éducatif du réseau de l'enseignement catholique

Mission de l'école chrétienne p. 5

2. Projets pédagogiques des Fédérations

2.1. Fédération de l'Enseignement Fondamental p. 13

2.2. Fédération de l'Enseignement Secondaire p. 21

3. Projet éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur (proposition)

p. 33

Bibliographie

p. 37



Introduction

Pour un projet éducatif et pédagogique de l'école chrétienne

Il est requis par l'article 66 du Décret sur les missions de l'école du 24 juillet 1997 que chaque pouvoir organisateur élabore son projet éducatif et pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de l'organe de représentation et de coordination auquel il a adhéré. C'est à ce titre que plusieurs pouvoirs organisateurs ont sollicité du SeGEC qu'il prête son appui dans l'établissement de leur projet.

A cette fin, le SeGEC publie ci-après plusieurs documents qui constituent autant de ressources et de références, pour un seul niveau ou pour plusieurs à la fois.

Le premier est le document *Mission de l'école chrétienne*, qui est le projet éducatif du réseau. Il est la référence pour tous les niveaux d'enseignement.

Sont présentés ensuite les projets pédagogiques des fédérations concernées par le décret, la FédEFoC et la FESeC.

Une troisième partie est constituée par un document formulant les options philosophiques et pédagogiques de l'Enseignement Catholique pour l'ensemble de la scolarité obligatoire (de deux ans et demi à dix-huit ans). Il a été rédigé par le Service de Recherche et de Développement Pédagogique du SeGEC sur la base du projet éducatif du réseau *Mission de l'école chrétienne* et des projets pédagogiques élaborés par la FédEFoC et par la FESeC.

L'ensemble constitue un canevas rappelant en termes accessibles les référents sur lesquels les pouvoirs organisateurs pourront s'appuyer pour construire et rédiger leur propre projet et auxquels, dans une démarche de fidélité créatrice, ils donneront sens à travers la tradition éducative et pédagogique propre à leur environnement, en s'associant les directions d'établissements.

Les diocèses et congrégations ne manqueront pas, eux non plus, de proposer des supports propices à l'enrichissement de cette réflexion.

Le projet éducatif et pédagogique du P.O. peut tenir en un seul document (art. 66). Il peut être proposé à un ensemble d'établissements organisés par ce P.O. et servira de référence, le cas échéant, à plusieurs projets d'établissements établis pour début 1999 par autant de conseils de participation.

Bon travail à tous.

Jean LEFEVRE
Directeur du SeRDeP

1.

***Projet éducatif
du réseau de
l'enseignement
catholique***

Mission de l'École Chrétienne

(document édité en 1995 par le Conseil Général de l'Enseignement Catholique)

Parole d'envoi

Dans un monde qui change, où s'entremêlent convictions et cultures, toute école est interrogée sur sa mission. L'école chrétienne, elle aussi, s'inscrit dans l'histoire et, à mesure que les temps changent, doit approfondir ce qu'elle est et ce qu'elle vise pour pouvoir redire son identité.

C'est la tâche que s'est donnée le Conseil Général de l'Enseignement Catholique, qui rassemble tous les partenaires de l'école chrétienne. L'ambition était de mettre à la disposition des Communautés éducatives et de chacun des acteurs de l'école chrétienne un texte actualisé qui puisse leur servir de référence commune, inspirer leurs projets éducatifs et pédagogiques et éclairer le sens de l'action individuelle et collective. Il s'agissait de mettre à jour le document "Spécificité de l'Enseignement Catholique", qui a joué ce rôle depuis 1975 et de décrire, pour aujourd'hui et pour demain, la "Mission de l'École chrétienne".

Décrire une mission, c'est dire ce vers quoi on tend, ce qu'on vise, ce qu'on cherche à réaliser. La mission est toujours en avant de nous: au quotidien, comme acteurs, nous ne la réalisons jamais qu'incomplètement. Ce qui importe, c'est que nous restions en marche et que nous puissions interroger régulièrement notre action pour la confronter et l'ajuster à nos visées.

Décrire une mission, c'est dire aussi à ceux qui en bénéficient et à ceux qui s'y associent dans quelle dynamique ils vont s'inscrire. Cette dynamique s'articule sur deux pôles: l'école chrétienne est au service de l'homme et éduque en enseignant; ce service, elle le rend à la lumière de l'Évangile: elle évangélise en éduquant.

Au service de l'homme, l'école chrétienne poursuit, comme toute école, les objectifs généraux du système éducatif: développer la personnalité tout entière du jeune, former en lui un citoyen, le munir des compétences qui lui permettront de prendre ses responsabilités dans la vie sociale et économique.

Cette visée s'inscrit dans celle du 2^e Concile du Vatican, qui prône une culture intégrale de la personne, l'harmonie entre la foi, la culture et la vie sociale, ainsi que la solidarité de la communauté chrétienne avec l'histoire du genre humain (*Gaudium et Spes*, n°1, 40-45, 61).

Ce service à l'homme et à la société est indissociable de la mission évangélique de l'Église. Mais l'école chrétienne est affectée par la situation religieuse actuelle. Par la confiance que lui font les jeunes et leurs parents et par la collaboration que lui apportent les enseignants et éducateurs, elle est plus que jamais ouverte au-delà d'elle-même. Pour répondre à sa mission évangélique, elle doit donc proposer l'Évangile et faire progresser dans la connaissance de Jésus-Christ, Lumière des nations. Mais elle s'adresse à chacun au stade où il en est dans sa recherche de sens et en respectant la liberté, sans laquelle il n'y a pas de foi véritable (cf. *Dignitatis humanae*, n°9-12).

Tous les membres de la Communauté éducative ont une part à prendre de cette double mission où foi et culture s'interpellent l'une l'autre. Les écoles auront à coeur de la concrétiser dans un projet d'établissement en y associant l'ensemble des partenaires.

† Mgr. Albert HOUSSIAU
Évêque de Liège

Président du Conseil Général de l'Enseignement Catholique

Mission de l'école chrétienne

Ce que l'homme humanise, Dieu le divinise.

▪ Une histoire particulière

Dans un régime de liberté d'enseignement, l'organisation des écoles s'enrichit de la pluralité des initiatives. C'est ainsi que, dans l'histoire de notre pays, l'Église catholique — diocèses, congrégations, paroisses, associations de chrétiens — a offert un service scolaire dans tous les niveaux et formes d'enseignement.

Selon les besoins du temps, les communautés chrétiennes ont pris de façons diverses leurs responsabilités dans l'éducation des jeunes et la formation des adultes.

▪ Un nouveau regard

Les écoles chrétiennes sont les héritières de cette attitude responsable et ne peuvent s'y dérober.

Aujourd'hui, les institutions chrétiennes sont transformées notamment par la reconnaissance de l'autonomie des réalités profanes et par la pluralité des convictions et des cultures qui s'y retrouvent. Ces transformations amènent les écoles à porter un regard nouveau sur leur identité et leurs options fondamentales.

▪ Unité de la formation humaine et de la formation chrétienne

Au fondement de l'école chrétienne se trouve l'intuition que la formation de l'homme et l'éveil du chrétien à la foi forment une unité: ce qui élève l'un élève l'autre. Cette conviction fonde l'humanisme chrétien. Dans une confrontation permanente, la foi et les cultures s'interpellent et s'enrichissent mutuellement.

▪ Le projet

Ce faisant, les communautés chrétiennes se mettent au service de la société et de la jeunesse d'une façon qui leur est propre, comme d'autres organismes publics ou privés le font à leur façon.

La perspective évangélique éclaire cette fonction sociale et lui donne une signification et une dimension nouvelles. Elle l'inscrit dans une histoire, celle des relations de l'homme avec Dieu. Pour elle, l'homme s'accomplit dans sa relation à Dieu. L'école chrétienne a donc la conviction qu'elle n'humanise en plénitude qu'en ouvrant à Dieu et au Christ.

La mission de l'école chrétienne est ainsi une vocation toujours à remplir.

Au service de l'homme...

L'école chrétienne éduque en enseignant...

▪ Un service social commun à toutes les écoles

L'école chrétienne, comme toute école, entend poursuivre les objectifs généraux du système éducatif.

▪ **Former la personne**

Elle se propose d'abord de développer la personnalité tout entière de l'élève. De la maternelle à l'université et quel que soit le type d'enseignement, elle éveille la personnalité de chacun aux dimensions de l'humanité, qu'elles soient corporelles, intellectuelles, affectives, sociales ou spirituelles. Elle le fait en mettant chacun en rapport avec les oeuvres de la culture: artistiques, littéraires, scientifiques et techniques.

L'école veut accueillir l'enfant tel qu'il est éduqué déjà dans la famille; elle le considère dans sa singularité. Elle l'aide à accéder à l'autonomie et à l'exercice responsable de la liberté. Elle accorde un soutien privilégié à ceux qui en ont le plus besoin.

▪ **Former le citoyen**

L'école vise également à former le citoyen de sa région, de son pays, de l'Europe et du monde dans une société démocratique, fondée sur le respect des droits de l'homme. Pour que les élèves deviennent des acteurs de la vie sociale, soucieux de justice et de paix, l'école développe en son sein des pratiques démocratiques. De cette matière, elle les prépare à prendre part à la vie collective, dans ses dimensions associatives et politiques.

▪ **Former l'acteur de la vie économique**

L'école veut enfin assurer le développement des aptitudes nécessaires à l'insertion dans une vie économique et professionnelle au service de la personne et de la société. Elle ouvre ainsi la possibilité d'exercer une activité valorisante au sein du monde du travail. Elle fait de ceux qui s'adressent à elle des acteurs responsables, efficaces et créatifs dans une vie économique en constante évolution.

▪ **Une tâche commune à toute la communauté scolaire**

Ces objectifs sont communs à toute la communauté scolaire. Chacun, selon sa responsabilité, concourt au même but. Il y apporte ses propres compétences et respecte les compétences des autres.

Les élèves et étudiants sont les acteurs de leur propre formation. Avec l'aide de leurs éducateurs, ils construisent et formulent peu à peu leur projet personnel.

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. L'école ne peut réussir toute sa tâche sans les parents, comme ils ne peuvent la réussir sans elle.

Les organisateurs, héritiers des fondateurs de l'école, ont une responsabilité particulière du bien commun. Ils doivent rendre compte à la société de leur action et des moyens qui y sont affectés.

Les directions animent le projet éducatif, pour qu'il se réalise dans leur école. A cette fin, elles en gèrent quotidiennement les ressources, tant humaines que matérielles.

Les membres du personnel d'enseignement et d'éducation, dans leurs tâches respectives, sont les professionnels de l'école. Ils apportent savoir et savoir-faire dans la maîtrise des apprentissages et dans la pratique quotidienne de la vie commune.

Les membres du personnel administratif et ouvrier contribuent eux aussi au bien-être et à la bonne marche de l'établissement.

Tous les membres de la communauté scolaire se rassemblent autour d'un objectif commun et se donnent les moyens d'évaluer les résultats de leur action. Leur tâche commune implique une volonté de communication, de concertation et de transparence.

Cette action, l'école chrétienne la met en oeuvre comme toute institution scolaire.

... à la lumière de l'Évangile

... *L'école chrétienne évangélise en éduquant.*

▪ **Service de l'homme et amour de Dieu**

En créant et en soutenant des écoles, la communauté chrétienne assume sa part du service à la société. En travaillant au bonheur de l'homme et au bien de la société, elle travaille à l'avènement du Royaume de Dieu. L'amour de Dieu et l'amour du prochain y ont partie liée. La relation pédagogique que l'école chrétienne met en oeuvre trouve par là une dimension nouvelle: elle s'enracine et s'accomplit dans l'amour de Dieu, tel que Jésus nous l'a fait connaître.

▪ **Éducation aux valeurs**

A ce titre, elle promeut dans sa démarche éducative des valeurs évangéliques qui sont aussi le bien commun de l'humanité: notamment, le respect de l'autre, la confiance dans les possibilités de chacun, le sens du pardon, le don de soi, la solidarité responsable, l'intériorité, la créativité. Elle se veut particulièrement attentive aux plus démunis.

Ces valeurs humaines, Jésus, suivi par ses témoins, les a assumées de façon radicale et leur a donné, jusqu'à travers sa mort et par sa résurrection, une force et un éclat particuliers.

▪ **Inspiration chrétienne**

L'école chrétienne a pour mission d'annoncer la Bonne Nouvelle du Christ. À cette fin, elle entretient vivante la mémoire de l'événement fondateur, toujours actuel: la vie, la passion, la Résurrection de Jésus-Christ. Elle en témoigne par ses actes. Cet événement est capable d'éclairer le sens que chacun cherche à donner à sa vie, personnelle et collective. L'école chrétienne trouve ainsi sa référence essentielle dans la personne de Jésus et dans les signes qu'en a gardés la tradition vivante de l'Église. Elle a donc la conviction qu'elle n'éduque pleinement qu'en évangélisant.

L'école chrétienne offre à chacun la liberté de construire sa propre identité en relation avec le Dieu de Jésus, de se sentir interpellé par la Bonne Nouvelle de l'Évangile.

▪ **La tâche au concret**

Cette tâche s'effectue dans l'activité même d'enseigner, car là où se construisent les savoirs et les savoir-faire se forment l'esprit et le sens de la vie. Les valeurs humaines et évangéliques trouvent encore leur forme concrète dans l'organisation scolaire et dans la façon de vivre les relations entre les personnes.

La qualité du cours de religion contribue grandement à cette même fin, surtout s'il est soutenu par l'éducation de la famille et de la paroisse. Il questionne la vie, il est questionné par elle.

Selon l'endroit du chemin où se trouve chacun, l'école chrétienne s'oblige en outre à offrir des lieux et des temps de ressourcement, de prière véritable, d'expérience spirituelle, de célébration et de partage où peut s'apprendre, avec les mots et les gestes, le sens de la foi.

▪ **Ouverture et liberté**

L'école chrétienne accueille volontiers ceux qui se présentent à elle; elle leur fait connaître son projet, pour qu'ils la choisissent en connaissance de cause: chrétiens et fidèles d'autres

religions, croyants et non-croyants, chrétiens différents dans leur sentiment d'appartenance à la foi et à l'Église. Sans être nécessairement de la même communauté de foi, ils seront invités au moins à partager les valeurs qui inspirent l'action de l'école.

L'école chrétienne traite ceux qu'elle accueille dans le plus grand respect de leur liberté de conscience en s'interdisant toute manipulation ou violence morale.

■ **Chacun selon sa situation propre**

La mission d'Église de l'école, comme sa fonction sociale, est l'affaire de toute la communauté éducative. L'école chrétienne est une communauté de vie; elle entretient des liens avec l'ensemble de la communauté chrétienne.

Les organisateurs sont les garants de cette mission, les directions la promeuvent, les familles en sont bien informées et sont invitées à la soutenir et à y participer.

Les membres du personnel de l'établissement collaborent loyalement au projet selon la tâche propre à chacun. Pour poursuivre ensemble une action cohérente, ils ont à coeur de faire vivre, dans leurs propos, leurs attitudes, leurs modes de relations, l'esprit qui anime ce projet. Si tous ne peuvent partager de l'intérieur les convictions qui l'inspirent, tous le respecteront et accepteront qu'il se développe. Chacun restera attentif aux questions et aux convictions d'autrui.

Une équipe pastorale animera le projet chrétien de l'école en veillant à garder vivante la mémoire chrétienne comme d'un événement toujours présent. Elle devra pouvoir compter sur la sympathie des collègues et le soutien actif de la direction.

Vers un projet d'établissement

Toutes les écoles catholiques peuvent reconnaître leurs traits communs dans le double aspect social et évangélique de leur mission.

Chacune veillera à les concrétiser dans un projet d'établissement, selon la spiritualité propre qu'elle tient de ses fondateurs, selon la population scolaire qu'elle accueille et selon son environnement.

Elle le fera en associant l'ensemble des partenaires de la communauté éducative locale. Elle portera ainsi à la connaissance de tous qui elle est, les buts qu'elle poursuit et les méthodes qu'elle met en oeuvre.



2.

***Projets pédagogiques
des Fédérations***

2.1. Fédération de l'Enseignement Fondamental

***Le projet pédagogique de l'enseignement fondamental
catholique s'inscrit dans le cadre légal suivant:***

- ⇒ Assurer à tous une égalité d'accès à l'école
- ⇒ Assurer à tous les mêmes chances de réussite
- ⇒ Assurer à tous l'acquisition des socles de compétences

- ⇒ Et poursuivre sans hiérarchie les objectifs suivants:
 1. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.
 2. Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
 3. Préparer tous les élèves à être citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.
 4. Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

(Art. 6 du Décret Missions du 24 juillet 1997)

***Le projet pédagogique de l'enseignement fondamental
catholique est largement développé par les référents suivants:***

***Philosophie
générale***

**"Pour une pédagogie de l'école chrétienne fondamentale d'aujourd'hui"
CCEMPC - 1988**

C'est un document d'ordre général qui s'inscrit dans le choix fait dès 1976 pour la rénovation de l'enseignement maternel et primaire catholique.

Partant des options fondamentales, il précise les **options pédagogiques du réseau** et propose des moyens à mettre en oeuvre progressivement.

Tous les partenaires de l'école fondamentale chrétienne sont invités, chacun dans sa zone d'activités, à travailler ce document et à le mettre en oeuvre au sein de toutes les écoles.

***Programme
de
formation***

**"Plans de référence pour un projet pédagogique d'école fondamentale"
issus du programme intégré
FédEFoC - 1993/94**

Ce document constitue le programme de formation de toutes les écoles fondamentales chrétiennes. Il exprime les visées de formation en termes de capacités et de compétences plutôt qu'en termes de connaissances. Il met l'accent sur une continuité nécessaire de 2,5 ans à 12 ans. Il opte pour une pédagogie où **l'enfant, acteur de ses apprentissages**, intègre progressivement ses savoirs.

***Descriptif
d'une école
en cycle***

**"Vers une école en cycles de 2,5 ans à 14 ans"
SeGEC - 1997/98**

Ce document décrit ce que pourrait être concrètement l'école de la réussite organisant des cycles d'apprentissages en continuité de 2,5 ans à 14 ans dans une approche qui tient compte de la gestion des 10 facettes du système-école (projet, ouverture au monde, relations, matériel, espace, temps, méthodologie, matière, évaluation, apprentissage).

Il **clarifie le but** à poursuivre pour permettre à chaque école de puiser plus lucidement dans les spécificités et ressources de sa réalité.

Ces documents, référents pour tous les partenaires de l'école, ont été rédigés à l'intention des professionnels de l'enseignement que sont les enseignants et les directions.

Le texte qui suit a pour ambition de vous communiquer de manière globale leurs contenus. En tant que partenaire de l'école, il serait intéressant de consulter ces référents. Nous vous proposons, alors, de vous inspirer du rappel des obligations légales, de la synthèse des finalités de l'école chrétienne et du développement des sept idées forces du projet pédagogique du réseau pour construire, avec les autres partenaires, votre propre référent éducatif et pédagogique et élaborer VOTRE projet d'établissement.

Le projet pédagogique de l'enseignement fondamental catholique s'inscrit dans le projet éducatif de l'école chrétienne

Les trois options ci-dessous s'inspirent du document "Pour une pédagogie de l'école chrétienne fondamentale d'aujourd'hui". Elles rassemblent les trois grandes finalités et les cinq axes éducatifs qu'il développe.

Toute pratique pédagogique devrait s'y enraciner.

Créer une communauté scolaire animée d'un esprit évangélique

C'est en partant de la conception chrétienne de la vie et en l'intégrant à l'organisation de l'école que les élèves, les parents, les enseignants et tous les partenaires parviendront à créer une communauté éducative à la lumière de l'Évangile. Celle-ci sera concrétisée notamment à travers les projets que tous ces partenaires réaliseront ensemble.

Développer la personnalité (de l'enfant) en tant que créature nouvelle

L'école chrétienne veut éduquer tout l'enfant. Elle vise ainsi toutes les composantes de sa personnalité, concourt à leur équilibre pour tendre vers leur plein épanouissement. Elle aide aussi l'enfant à prendre conscience de sa vie intérieure, pour lui permettre d'entrer en relation avec Jésus-Christ. Elle a également pour tâche de l'aider à expérimenter, dans son vécu scolaire, toutes les valeurs chrétiennes, notamment de solidarité responsable et de respect de la personne.

Faire acquérir une connaissance du monde, de la vie et de l'homme illuminé par la foi

L'enseignement est conçu comme un engagement dans la perspective d'une vision et d'une vie chrétiennes. Il propose une formation fondée sur la culture constamment éclairée par la foi.

"Mission de l'école chrétienne" amplifie ces options en invitant à les vivre selon des valeurs évangéliques qui sont aussi le bien commun de l'humanité, notamment: le respect de l'autre, la confiance dans les possibilités de chacun, le sens du pardon, le don de soi, la solidarité responsable, l'intériorité, la créativité.

En référence à Jésus-Christ et ses témoins, ces valeurs permettent de donner une force et un éclat particulier au sens de la vie.

Le projet pédagogique de l'enseignement fondamental catholique: des idées clés à retenir

S'enrichir de la diversité des autres et devenir citoyen

L'école fondamentale chrétienne se veut être d'abord un lieu où les enfants et les adultes découvrent leur diversité sociale et culturelle comme une richesse à exploiter pour grandir ensemble. Des temps et des lieux d'accueil sont gérés ensemble de façon à valoriser l'expression de cette diversité. Dans les activités, les échanges sont menés pour mettre en valeur les différentes sensibilités et les repères affectifs, culturels et cognitifs propres à chacun. Le souci de comprendre l'autre et de se faire comprendre traverse toutes les actions et démarches vécues, cela en cohérence avec l'esprit de l'Évangile. Les enfants et les adultes approfondissent la construction de leur dimension sociale. Ils s'engagent dans l'accueil de l'autre et le respect mutuel et vivent le plaisir du dialogue, de la participation et de la prise de responsabilité solidaire.

Ils assument les conflits inhérents à la vie de groupe et élaborent ensemble des moyens pour les gérer. En apprenant la réalité de la vie à l'école, ils apprennent aussi leur rôle de citoyen responsable dans la société. Cette construction de soi avec et par les autres, animée de la référence à Jésus-Christ, influence l'organisation de tous les apprentissages spécifiques dévolus à l'école.

✓ Construire le savoir

Ainsi, l'école qui respecte chacun favorise un processus d'apprentissage dans lequel l'enfant est acteur, et non spectateur. Il est placé en situation où il doit se mettre en recherche en recourant à ce qu'il sait déjà, à ce qu'il sait faire mais aussi aux savoirs des autres. Il avance par tâtonnements. L'erreur est permise et devient un levier qui l'aide à s'interroger et à réorienter sa recherche pour progresser. L'enfant développe son intuition et sa créativité pour construire une ou des solutions.

Dans ce processus, l'enseignant a pour tâche de proposer, au départ, des situations-problèmes qui interpellent l'intérêt et la curiosité de l'enfant, et qui le centrent sur les compétences et les connaissances à construire.

L'enseignant veille aussi à organiser l'aspect interactif de ces apprentissages. Il incite chaque enfant à partager, avec les autres, le chemin qu'il a suivi, les problèmes rencontrés et les solutions trouvées.

L'enseignant prépare les informations et les supports dont l'enfant pourrait avoir besoin pour dépasser l'obstacle rencontré. Il les propose adéquatement en fonction du cheminement de chacun.

✓ Pratiquer l'évaluation formative

Il s'agit d'une activité d'observation qui permet à l'enfant et à l'enseignant d'être plus conscients de l'apprentissage qui se réalise et de la manière de le mener à bien. On s'intéresse surtout à ce qui se passe quand l'enfant construit ses compétences et ses connaissances et non plus seulement à l'obtention d'un résultat, d'une réponse exacte d'emblée. En observant l'enfant, en fonction des grilles de comportements attendus, l'enseignant se rend compte des procédures utilisées et des obstacles rencontrés. Il peut ainsi lui proposer de nouvelles activités pour progresser vers l'objectif à atteindre. L'enfant peut continuer à grandir, à se former; il n'est plus purement et simplement sélectionné. C'est en cela que l'évaluation est appelée formative. Ce type d'évaluation se réfère au niveau de développement de compétences visées, mais aussi aux démarches les plus adéquates pour y arriver. Cette évaluation formative rend l'enfant acteur et responsable de son développement dans la mesure où elle s'accompagne d'une auto-évaluation.

✓ Assurer la continuité des apprentissages en cycles

Apprendre nécessite du temps et construire des compétences est un processus lent et complexe exigeant plus d'une année scolaire. C'est pourquoi, un "continuum pédagogique de 2,5 ans à 12 ans" est à mettre en place. Il est structuré en 4 périodes d'apprentissages appelées CYCLES.

Dans les cycles, les enseignants organisent les activités d'apprentissage de manière à faire progresser chaque enfant à partir de ce qu'il a déjà construit. Vu que les enfants du même âge ou d'âges différents sont à des niveaux de développement différents, ils rejoignent des groupements variés organisés par les enseignants. Ceux-ci le font en étant conscients des possibilités de chacun et des objectifs à poursuivre à court et à plus long terme. Les enseignants gèrent en co-responsabilité les activités sur la durée du cycle. L'ensemble de l'équipe éducative est responsable du développement des compétences et de la construction des connaissances de 2,5 ans à 12 ans. Cette structure en cycles permet à l'enfant de vivre une scolarité sans redoublement. Il faut néanmoins mettre en place des organisations qui permettent aux enfants les plus en difficulté d'atteindre les exigences légales attendues.

✓ Différencier les apprentissages

Tous les enfants sont différents. Chacun a sa façon de rentrer dans l'apprentissage proposé, d'y réagir, de le mener à bien, de le vivre affectivement. Chacun a son rythme, sa culture, son degré d'obstination, ses limites de vigilance.

L'organisation de l'apprentissage ne peut se concevoir comme un déroulement standardisé. Il s'agit de proposer aux enfants de nombreuses situations ouvertes avec, chaque fois, des modes d'approche différents: approche écrite, dessinée, orale, manipulée, jouée... On permet ainsi à chaque enfant de trouver les éléments qui sont nécessaires à sa progression.

Différencier, c'est aussi être attentif à varier les sollicitations en cours d'apprentissage pour que chacun progresse et aille le plus loin possible à partir d'où il est, et de sa manière de faire.

Les enseignants ne privilégient plus une production finale dans un même laps de temps imparti pour tous. Ils valorisent les brouillons de chacun et poursuivent, individuellement, leur stimulation en conséquence.

Différencier, c'est donc croire qu'ils sont tous capables de progresser. C'est alors avoir la volonté de chercher les outils les plus pertinents pour surmonter les obstacles rencontrés.

✓ Pratiquer un métier collectif

Les enseignants, avec tous les partenaires de l'école, sont solidairement responsables de la mission qui est la leur dans l'école en cycles. La collaboration de tous est requise pour aider l'enfant à développer les mêmes compétences de 2,5 à 12 ans et pour assurer le développement global, à la fois affectif, psychologique, moteur et intellectuel. Ces objectifs nécessitent d'articuler les activités d'apprentissage dans les différentes matières, de vivre des activités-projets et des moments de liberté, de prendre en compte le potentiel de chacun.

Cela ne sera possible que grâce à un travail de concertation et d'ajustement permanent entre tous les enseignants. Les échanges et partages permettront de relier les activités pour que les enfants intègrent véritablement les compétences et connaissances visées.

Cela n'est réalisable que si chaque enseignant sort de son isolement et investit dans les aspects collectifs de son métier.

✓ Construire une communauté ouverte sur l'extérieur

L'école est un système dans lequel toute personne doit se sentir personnellement responsable de l'éducation de chaque enfant. Pour créer un même mouvement où tout le monde est impliqué et où chacun a son rôle à jouer (enseignants, parents, pouvoir organisateur, direction, partenaires socio-culturels, enfants), il faut se donner du temps et des moyens. C'est à cette condition que va se développer, progressivement, le sentiment d'appartenir à une communauté engagée dans un projet collectif enrichi de la diversité de chacun.

L'école doit prendre en compte et considérer comme une richesse la variété culturelle des enfants qu'elle accompagne. C'est en s'appuyant sur l'histoire de chaque enfant qu'elle pourra l'aider à construire un avenir qui lui est propre.

Toutefois, l'école n'est pas seule. Elle doit tenir compte des réalités politiques, économiques et sociales et permettre à l'enfant de s'impliquer dans cette réalité et d'utiliser les ressources de son environnement.

Pour réaliser l'état des lieux de l'établissement, chaque partenaire s'impliquera par rapport à son rôle et sa zone de compétences.

Il prendra en compte les dix facettes de l'école:

- Projet, ouverture au monde, relations;
- Matériel, espace, temps;
- Méthodologie, matière, évaluation, apprentissage;

pour s'interroger sur chacune des idées du projet éducatif et du projet pédagogique dont les contenus sont globalement repris ci-avant.

"Qu'est-ce qui existe déjà dans notre école?" "En quoi y avons-nous déjà contribué?"

	Les dix facettes de l'école
Le pouvoir organisateur	
L'équipe éducative et la direction	
Les enfants	
Les parents	
Le personnel technique	
Les partenaires extérieurs	

***Le projet pédagogique de l'enseignement fondamental
catholique se concrétise dans le projet d'établissement***

L'école chrétienne s'engage résolument dans une logique de participation. Elle sollicite et soutient tous les partenaires dans la conception, l'élaboration, la mise en oeuvre et la régulation du projet d'établissement pour faire progresser solidairement certains aspects de ses options éducatives et pédagogiques.

A partir des débats et avis des différents partenaires, en référence au projet éducatif et pédagogique de l'école, le Conseil de Participation permet la mise en évidence d'une ou deux priorités de travail pour les deux ou trois années à venir et organise la mise en relation de toutes les actions de l'ensemble des acteurs.

Nos priorités de travail pour les deux à trois années à venir:

	Projet d'actions pédagogiques	Projet d'actions éducatives	Projet d'actions pastorales
Le pouvoir organisateur			
L'équipe éducative et la direction			
Les enfants			
Les parents			
Le personnel technique			
Les partenaires extérieurs			

En référence au système école en dix facettes et pour chaque priorité de travail retenue, chaque partenaire s'interrogera dans plusieurs directions:

Qu'est-ce que nous proposons de mettre en place:

- comme actions liées à l'aménagement physique (espace, temps, matériel)?
- comme actions liées aux interventions pédagogiques (relations, ouverture, méthodologie, projet)?
- comme actions liées aux activités d'apprentissage (matière/compétences, évaluation, apprentissage)?

2.2. Fédération de l'Enseignement Secondaire

L'oeuvre d'éducation et d'enseignement est tissée de petits miracles quotidiens.

Tout part d'une rencontre de personne à personne (entre un jeune et un adulte, entre des jeunes). On pourrait beaucoup dire de ce qui fait l'alchimie d'une rencontre, de ce qui fait qu'elle porte du fruit. Tout parent, tout éducateur, tout enseignant en a fait l'expérience, en connaît pour partie les mystérieux ingrédients, dont une bonne dose d'amour est le commun dénominateur.

Dans l'enseignement, s'ajoute à la rencontre inter-personnelle le vis-à-vis avec toutes les questions que se pose le jeune, avec toutes celles auxquelles l'expose et l'ouvre le dévoilement de la connaissance. Source d'étonnement et parfois d'émerveillement pour lui – et pour l'adulte qui l'accompagne – quand le jeune prend sur lui de se colleter avec les questions, de les faire siennes pour les transformer en quête passionnée.

Quand la rencontre de personne à personne est chaleureuse et riche de connivence, quand le jeune se mue en chercheur, alors la relation pédagogique devient magistrale au sens étymologique du mot: elle confère à ceux qui la vivent un supplément d'être, elle "fait être plus". Et l'enseignant se fait vraiment enseigne, montreur de signes, "dévoileur" de sens.

On voit bien que ce qui se joue dans la relation pédagogique touche au profond des personnes et engage plus que les enjeux – fondamentaux néanmoins – des compétences à implanter et des savoirs à faire découvrir. Il y va de la relation à soi, aux autres et au monde.

C'est avec cet arrière-fond philosophique qu'il faut lire le projet pédagogique de la FESeC. Il s'attache à redire les principales convictions qui, dans une fidélité créatrice à celles qui ont présidé naguère à la construction de l'ambitieux projet de l'enseignement rénové, animent aujourd'hui le travail pédagogique de la Fédération dans un environnement culturel, social et économique en mouvement.

Il s'agit plus que jamais de former des personnes libres, épanouies, confiantes en elles-mêmes, de les mettre en capacité d'agir dans la société, de prendre leur part de l'activité économique, de les munir des compétences qui feront d'elles des citoyens lucides, capables de prendre des responsabilités dans une société démocratique, le tout avec la volonté de donner à chacun des chances égales d'émancipation sociale, quelle que soit leur origine.

Tout ce travail attendu de l'école, nous voulons l'accomplir en référence aux valeurs de l'Évangile, en donnant aux jeunes la chance de découvrir, s'ils le veulent, la personne de Jésus-Christ, dans un respect infini de leur liberté. En enseignant, nous voulons éduquer; en éduquant, nous voulons annoncer la Bonne Nouvelle comme une force, une présence – toujours nouvelle, toujours actuelle – de l'Esprit de Jésus. Le lien est indissoluble entre projet éducatif et projet pédagogique.

Dans ce contexte, il était utile de redire ce qui fonde notre travail pédagogique et qui lui donne sens. C'est bien ce à quoi s'essaye le texte qui suit.

Chaque Pouvoir organisateur pourra s'en inspirer et s'y référer au moment d'écrire ou de mettre à jour le projet pédagogique propre qui doit donner souffle à l'action de ses Communautés éducatives et faire sens pour les parents qui leur confient des enfants à élever, au plein sens du mot.



Cette partie du document, relative à l'enseignement secondaire, a été préparée par un groupe de travail composé de: Eric GILLET, Christian GOHY, Jean LEFEVRE, André MOREAU, Marthe MAHIEU, Paule PINPURNIAUX, Daniel SALOMON et Jacques VANDENSCHRICK. Il a été relu et complété par le Comité d'Orientation pédagogique et le Bureau permanent de la FESeC. Ce dernier l'a approuvé en date du 16 décembre 1997.

Que ceux qui ont mis tant de coeur à son élaboration, à sa critique, à sa défense trouvent ici l'expression de la gratitude collective de tous ceux qui en seront les bénéficiaires, à commencer par les collaborateurs de la Fédération!



D'hier à aujourd'hui

En 1970 déjà, l'Enseignement catholique publiait sous le titre "**Perspectives pour un enseignement secondaire aujourd'hui**" un document qui a servi de référence à la rénovation de son enseignement secondaire. En 1984, interpellée par une société en crise, l'école chrétienne prenait acte des changements économiques, sociaux, culturels et, dans une perspective qui voulait favoriser l'évolution des mentalités, réaffirmait, sous le même titre, les valeurs fondamentales qu'elle voulait continuer à promouvoir: solidarité responsable, respect des différences, attention à la personne, créativité, intériorité.

Ces documents sont toujours d'actualité si on les relit comme des prémisses du projet éducatif actuel dont ils ont préparé la route.

Pour l'enseignement spécial, les réformes en cours visent, d'une part, à faire du jeune l'acteur privilégié de sa formation professionnelle et, d'autre part, à lui permettre d'atteindre le meilleur niveau d'autonomie et d'adaptation sociale.

Pour l'enseignement secondaire ordinaire, les idées qui ont présidé au développement de l'enseignement rénové sont réinterrogées: à l'idéal d'une école qui voulait offrir à chacun les voies de son épanouissement individuel et y ordonnait, dans un contexte économique favorable, l'ensemble de son offre, se superpose aujourd'hui l'expression de ce que la société dit attendre de l'école et exige d'elle.

Ce renouvellement de l'exigence collective l'appelle ainsi à préciser encore mieux son rôle et impose de définir à neuf l'idéal pédagogique de l'école secondaire catholique. Sans ignorer les difficultés du chemin, la Fédération voudrait inciter chacun à progresser dans cette direction.

Sans doute les convictions pédagogiques de l'enseignement catholique sont-elles partagées par d'autres familles d'esprit qui oeuvrent aussi à l'éducation des jeunes. Elles ne lui en sont que plus chères.

Attentif à la diversité des recherches en sciences de l'éducation, le projet pédagogique de la FESeC pour l'enseignement secondaire catholique exprime un ensemble de convictions et nomme une série de moyens qui contribuent à conduire les élèves vers les objectifs généraux de l'enseignement tels que les définissent le CEF et le **décret du 24 juillet 1997** et comme les éclaire dans leur sens ultime le projet éducatif de l'enseignement catholique **Mission de l'école chrétienne**. Ces moyens trouveront leur incarnation concrète dans le **projet d'établissement** tel qu'il sera élaboré avec le Conseil de participation local.

Il s'agit donc bien de se situer moins dans l'ordre des fins que dans celui des moyens, multiples, complémentaires, ouverts, convergents. On les articulera selon quatre axes: l'école, les enseignants, l'élève, la société.

L'école

✓ *l'école, lieu de savoir et d'héritage ...* L'école est un lieu de vie pour le jeune, mais elle l'est sur un mode particulier: celui du **rapport au savoir et à l'apprentissage**. Sans en avoir le monopole, l'école a pour devoir de lui proposer des connaissances, de l'aider à maîtriser des compétences, des habiletés intellectuelles et manuelles ainsi que des savoir-être qui contribueront à relier le jeune à la société. Elle fera ainsi accéder la génération montante à une mémoire et à des références collectives, l'éduquant concrètement, par son organisation quotidienne, à des attitudes démocratiques, civiques, critiques, soucieuses du bien commun. En cela, elle collabore, chaque fois que c'est possible, avec les familles, premier lieu où se transmet une culture et où s'apprend le lien social. Cela implique, dans l'enseignement catholique, entre autres, la transmission de l'héritage culturel chrétien et la proposition de l'Évangile comme ferment de **liberté et sens possible** de la vie pour l'homme engagé dans l'oeuvre de création.

✓ *l'école, lieu de sens ...* Ces connaissances, ces pratiques et ces attitudes seront plus solidement acquises si elles ont été construites ou au moins perçues dans leur **contexte** et leur **histoire** et situées dans le **système** dont elles font partie. L'élève en saisira d'autant mieux la signification et la nécessité qu'elles proposent des réponses à ses questions, qu'elles lui permettent de résoudre des problèmes, qu'elles sont articulées, par des liens cohérents, à des pratiques ou à des savoirs déjà installés et qu'elles lui donnent finalement de mieux comprendre le monde.

✓ *l'école, instrument d'insertion ...* Les savoirs et techniques transmis par l'école doivent être régulièrement **actualisés**. C'est seulement si elle s'ouvre aux réalités socio-économiques et culturelles contemporaines que l'école pourra prendre en compte le désir d'insertion des jeunes dans la vie relationnelle, citoyenne et professionnelle. Les **technologies nouvelles** – notamment de communication –, la pratique adéquate du **stage** ou de l'**alternance** seront mises au service de stratégies de formation appropriées aux besoins divers des jeunes.

Les enseignants

✓ *par des enseignants reconnus comme acteurs essentiels*

Quel que soit l'angle à partir duquel on envisage le projet pédagogique que l'école secondaire catholique se donne, il faut mesurer le rôle et la place indispensables qu'y prennent les enseignants. Rien ne se fait sans les femmes et les hommes qui, chaque jour, rencontrent les jeunes dans leurs réalités, aux prises avec leur projet de vie et d'apprentissage. C'est bien par les enseignants que les grands objectifs de l'enseignement se trouvent concrètement poursuivis.

La gravité de la tâche dit assez que les enseignants, les éducateurs, les directions sont au sein de l'école **de réels acteurs politiques de la société**. C'est leur dignité de se forger une culture du métier renouvelée, participative, en intelligence critique avec la société entière qui doit les reconnaître et leur faire confiance.

✓ *par des enseignants qui analysent ce qui change dans leur fonction et dans l'apprentissage et en tirent les conséquences*

Cette culture professionnelle peut être vécue dans un sentiment de fierté et d'appartenance. Elle permettra que se développent en chacun de nouvelles capacités d'analyse portant sur les changements de sa fonction et sur les démarches d'apprentissage qu'il met en oeuvre. Elle trouvera des expressions concrètes à travers le projet d'établissement.

Le métier change. Il implique sans doute, progressivement, un exercice plus collectif et une place à faire à de nouvelles méthodes. Il appartient aux enseignants d'en inventer les chemins. Il reste cependant que la relation pédagogique implique un engagement singulier de chaque enseignant, appelé à reconnaître ses valeurs pour décider de son action.

✓ *par des enseignants qui peuvent bénéficier d'une formation*

La cohérence, l'existence même du projet pédagogique que les enseignants traduiront en actions concrètes dans le projet d'établissement supposent que se développe une formation continue praticable et que se mettent en place des lieux et des temps d'échanges professionnels effectifs entre enseignants.

L'élève

✓ *pour un élève autonome,
qui dialogue et s'exprime ...*

Dans le processus d'appropriation des compétences, des savoirs et des techniques, on privilégiera les méthodes qui favorisent l'**autonomie** de l'élève, le développement de sa curiosité, de son désir et de sa capacité d'apprendre progressivement par lui-même. On visera, de cette manière, la construction d'un **jugement personnel** ainsi qu'une auto-évaluation référée à des critères pertinents, conscients et convenus.

Une place centrale sera faite au **questionnement**, qui évite tout dogmatisme, à la dialectique qui confronte les points de vue, à la résolution de problèmes, qu'ils soient présents dans la réalité ou proposés à la curiosité des esprits.

Le jeune maîtrisera d'autant mieux son apprentissage que celui-ci aura été le fruit d'un dialogue et d'une **interaction constante** avec autrui: maîtres, condisciples, auteurs du passé. La formation conçue ainsi dans sa dimension d'oeuvre collective et réciproque comprendra aussi la relation aux experts, aux documents, matériaux et instruments de référence...

On perçoit l'importance que revêt dans ce cadre la maîtrise de la **langue d'enseignement**, orale et écrite, comme outil permanent de découverte de soi, des autres, du monde et comme instrument de communication, de développement de la pensée analytique, de l'intelligence critique et de l'esprit de synthèse autant que d'intégration sociale et de créativité.

Dans cette conception de l'apprentissage, la dimension affective ne peut être négligée, non plus que le rôle du désir, de l'émotion, des empathies.

La part faite à l'intériorité et à la sensibilité esthétique et, à partir d'elles, une large ouverture à la dimension du bien et du beau et aux voies de l'expression artistique ne pourront qu'approfondir la conception globale que le jeune se fera de l'humain.

✓ *pour un élève reconnu dans sa différence et soutenu dans son projet de réussite...*

Cette approche de l'apprentissage engage à prendre en considération la différence des acquis, des motivations, des rythmes, des milieux socio-culturels. Il n'y a ni voie unique ni système-miracle. **La bonne méthode est plurielle**: c'est elle qui fait progresser et réussir, qui respecte la personnalité de l'élève... et du maître, sans négliger pour autant les efforts de **standardisation des objectifs et des compétences** évaluables au terme du degré ou des études secondaires.

✓ *pour un élève orienté dans le respect de ses aptitudes et des exigences de la société...*

Cette standardisation équilibre et complète la différenciation des moyens d'apprentissage. Elle met pratiquement l'école et ses différents acteurs – enseignants et apprenants solidaires – devant une obligation de résultats. L'effort de démocratisation des études, qui a déjà permis l'accès des études secondaires à l'ensemble de la population, doit viser l'idéal d'une vraie réussite de chacun, dans toutes les dimensions de sa personne. Cette visée féconde situe l'ensemble de la scolarité obligatoire dans une perspective qui favorise l'**orientation** de l'élève et la maturation de son **projet personnel**, plutôt que dans une perspective de sélection par l'échec.

Doter chaque élève des compétences et des savoirs nécessaires à la poursuite de son projet, exiger de chacun son maximum d'excellence, favoriser l'**égalité des chances** en assurant à certains un surcroît d'attention et de moyens, à d'autres, par contre, des performances à leur mesure et, à tous, des défis, c'est dans cette vision démocratique que l'école visera l'égalité des résultats.

Dans cet ordre de préoccupation, une attention particulière sera apportée aux vrais "démunis économiques" et, sans rien brader, aux difficultés qui peuvent perturber leur relation à la culture scolaire et aux savoirs.

Il conviendra en outre d'aborder le public de l'enseignement spécialisé avec toute la différenciation nécessaire sur le plan pédagogique. Tout sera mis en oeuvre à tout niveau pour intégrer le jeune scolarisé, socialement et, chaque fois que possible, pour le préparer à une profession.

La société

- ✓ *vers une société solidaire ...* Cette tension vers l'obligation de résultats, qui vise l'exhaussement du niveau de culture et de compétence de l'ensemble de la population, exige un climat de **coopération** et de **solidarité**, initiation à la vie en société. Elle implique la conviction que tous peuvent réussir, et en même temps que rien ne s'obtient sans effort. Elle demande l'entraide, la coopération et une saine émulation. Faire l'expérience de l'intérêt commun dans l'apprentissage peut entraîner une valorisation du travail en équipe où une réussite partagée transcende rivalités et concurrences.

- ✓ *vers une société qui valorise ...* Là aussi le **respect des différences**, l'écoute, la mise en valeur de la variété des talents, la patience, la constance devant la diversité des maturations intellectuelles et affectives seront les gages du succès. L'échec lui-même, s'il devait avoir lieu, pourrait avoir un sens à condition d'être compris par le jeune, d'être accompagné et surtout "positivé".

- ✓ *vers une société de citoyens ...* Ces pratiques, vécues dans la difficulté bien réelle de publics de plus en plus hétérogènes, appellent nécessairement au coeur même de la classe et de l'école, conçues comme un lieu de construction active de soi et de socialisation, des règles de vie en commun, une habitude du respect réciproque, le **refus de la violence** et une progressive intériorisation de la **loi**. Les règles de vie qui traduisent celle-ci dans la vie scolaire quotidienne doivent être claires, cohérentes, autant que possible conçues ensemble, connues de tous, partagées et respectées par tous. Elles impliquent, si nécessaire, sanctions et arbitrages. Chaque jeune fera ainsi, dans l'expérience collective, son **apprentissage de la citoyenneté adulte**. Respect de soi et respect d'autrui s'articulent en pratiques citoyennes, lorsqu'on apprend ensemble.

Règles de vie communes et apprentissage collectif trouveront d'autant mieux leur équilibre qu'on y aura fait place au corps, au sport, à la gestion du stress et à l'éducation à la santé.

Envoi

A chaque communauté éducative revient de faire vivre le projet pédagogique adopté par le Pouvoir organisateur. Il ne portera vraiment du fruit que si les convictions annoncées par le projet sont approfondies et échangées, que si elles se rapportent à des valeurs partagées.

Que cet échange et ce partage permettent à chacun de prendre sans fard la mesure des défis de notre temps à l'école et à l'école chrétienne et de se projeter dans l'avenir avec des points de repère et des visées claires!

Le proverbe dit: "Si tu veux tracer ton sillon droit, accroche ta charrue à une étoile!"



3.

***Projet éducatif
et pédagogique
du pouvoir organisateur
(proposition)***

Le document qui suit est conçu comme un plan fixant les grandes orientations éducatives et pédagogiques de l'enseignement catholique. Sa présentation est celle que pourrait prendre tout texte produit par un pouvoir organisateur, sachant que sa destination est de servir de base à l'élaboration du projet d'établissement, et de référence accessible à tous les membres de la communauté éducative et aux élèves. Il se subdivise en trois sections, la première permettant l'identification du pouvoir organisateur qui est l'auteur du projet, la deuxième énonçant les principes directeurs du projet éducatif et la troisième précisant les objectifs pédagogiques que l'école traduira en projets d'action.

3.1. Identité

Dans cette section, le pouvoir organisateur s'identifie, à l'attention des membres de la communauté éducative et des partenaires de l'école¹.

3.2. La tâche d'éducation

Les principes éducatifs suivants trouvent leur source dans le document du Conseil Général de l'Enseignement Catholique "Mission de l'école chrétienne".

L'école chrétienne, que nous organisons, se reconnaît une double mission éducative:

- celle d'éduquer en enseignant;
- celle de faire œuvre d'évangile en éduquant.

Ses objectifs éducatifs peuvent s'exprimer de la manière suivante:

- l'école doit promouvoir la **confiance en soi** et le **développement de la personne** de chacun des élèves, dans toutes ses dimensions;
- elle doit donner à tous des **chances égales d'émancipation sociale** et d'**insertion** dans la vie économique, sociale et culturelle, par l'acquisition de **savoirs** et de **compétences**;
- elle doit assurer l'apprentissage d'une **citoyenneté responsable**.

Elle poursuit ces objectifs à la lumière de l'Évangile et des valeurs humaines et spirituelles qu'il inspire, en faisant mémoire de la personne de Jésus-Christ. Cette mémoire enrichit sa vision humaniste.

Dans le respect de la liberté de conscience, elle ouvre l'intelligence, le cœur et l'esprit des élèves au monde, aux autres et à Dieu, que Jésus nous a fait connaître.

Ces objectifs se traduisent plus concrètement comme suit:

- éveiller la personnalité de chacun aux dimensions de l'humanité (corporelles, intellectuelles, affectives, sociales et spirituelles);
- mettre chacun en rapport avec les œuvres de la culture (artistiques, littéraires, scientifiques et techniques);
- accueillir l'enfant dans sa singularité;

¹ Par exemple:

Notre P.O. est fondé par la Paroisse/le Diocèse/la Congrégation de ... (ou une autre initiative). Il assume la tradition spirituelle et pédagogique de ses fondateurs et l'actualise dans le temps présent.

Nous organisons une/... école(s) catholique(s) d'enseignement maternel/ primaire/secondaire, ordinaire/spécial, des Humanités générales et technologiques, des Humanités professionnelles et techniques, qui prépare aux études supérieures et/ou à la vie professionnelle (ne retenir que ce qui est utile).

Ces écoles sont les suivantes:

...
...

- accorder un soutien privilégié à ceux qui en ont le plus besoin;
- aider les jeunes à accéder à l'autonomie et à l'exercice responsable de la liberté;
- les aider à devenir des acteurs responsables, efficaces et créatifs.

Ils se poursuivront

- dans l'activité même d'enseigner;
- dans la façon de vivre les relations entre personnes;
- dans les lieux et les moments de ressourcement, de prière, d'expérience spirituelle, de célébration et de partage;
- en accueillant tous ceux qui se présentent à l'école;
- en développant au sein de l'école des pratiques démocratiques;
- en offrant à chacun la liberté de construire sa propre identité.

3.3. La tâche de formation

Les propositions suivantes se sont inspirées des projets pédagogiques des fédérations et de divers documents dont les références sont reprises en fin de texte.

Le **projet pédagogique** de l'école chrétienne constitue un ensemble de **convictions pédagogiques** et de **moyens généraux** qui permettent d'atteindre ces objectifs.

Les **convictions** vont dans le sens d'une pédagogie qui sache accueillir tous les enfants, aider chacun d'eux à développer une personnalité autonome et ouverte aux autres, et à se construire un patrimoine de savoirs et de compétences. L'école est un milieu de vie à part entière, où le droit à l'erreur est reconnu, où la qualité du respect et de l'écoute de l'autre doit être privilégiée.

Une telle pédagogie est:

construite sur le sens, c'est-à-dire

- centrée sur l'apprentissage: l'élève ne reçoit pas un enseignement, il prend une place centrale et active dans son propre apprentissage. L'école et les enseignants doivent être attentifs à favoriser l'autonomie de l'élève. Celui-ci se met en recherche, prend des initiatives et des responsabilités, s'appuie sur ce qu'il sait déjà, se confronte avec les autres, s'auto-évalue;
- enrichie par le développement de l'esprit critique et du jugement;
- axée sur l'apprentissage de savoirs qui trouvent leur sens dans les réalités d'aujourd'hui, économiques, sociales et technologiques;
- orientée sur la construction progressive du projet d'insertion du jeune dans la vie sociale et professionnelle;
- ancrée, pour la réussite de chacun, dans la volonté de conduire les élèves à un niveau optimal de compétences;

centrée sur la coopération et le partage, c'est-à-dire

- fondée sur des comportements de travail collectif et individuel, qui favorisent la solidarité, la prise de responsabilités, la communication et l'autonomie;
- appuyée par des pratiques démocratiques réelles, dans le respect de règles de vie claires, le plus souvent conçues ensemble, cohérentes, connues de tous et partagées;
- soucieuse d'ouvrir les jeunes à une dimension européenne et mondiale;

respectueuse des différences, c'est-à-dire qu'elle

- reconnaît l'hétérogénéité des groupes et la singularité de chacun en lui permettant de se réaliser dans le développement des compétences qui sont les siennes;
- assure aux élèves en difficulté comme aux plus performants des occasions d'épanouissement;
- varie les situations d'apprentissage (collectives, individualisées et interactives);
- accepte des rythmes différents dans l'évolution de chacun;
- permet à chaque élève de trouver un équilibre dans le développement harmonieux de toutes ses dimensions: motrices, sociales, affectives, esthétiques, intellectuelles, spirituelles et religieuses;
- respecte, dans une volonté d'ouverture, les différences culturelles et philosophiques; offre à chacun la liberté de se situer dans la relation avec le Dieu de Jésus, celle de rejoindre à l'endroit du chemin où il se trouve.

Les **moyens** de cette pédagogie sont ceux que met en place une **équipe éducative** consciente de sa propre hétérogénéité, soucieuse d'utiliser les qualités de chacun de ses membres et prête à **rompre la rigidité** de la classe, de l'emploi du temps et de l'espace, et des programmes.

- Les enseignants, les directions et le personnel d'éducation sont des personnes-ressources qui suscitent des projets, créent un environnement défiant, organisent les situations d'apprentissage et favorisent la structuration des savoirs;
- ils œuvrent ensemble à la maîtrise par les élèves de la langue française, orale et écrite;
- ils sont les acteurs d'une éducation aux technologies nouvelles de communication;
- ils favorisent la créativité;
- ils reconnaissent dans le rapport du jeune au savoir la place de l'affectivité, du désir et des émotions;
- ils construisent leur cohésion en menant un travail d'équipe;
- ils transforment la gestion du temps et de l'espace;
- ils décloisonnent les matières, notamment par une approche interdisciplinaire;
- ils pratiquent l'évaluation formative pour réguler les apprentissages;
- ils pratiquent l'évaluation sommative pour garantir la qualité des résultats de l'enseignement en fin de cursus;
- ils associent à leurs projets tous les partenaires de l'école;
- ils renforcent leur professionnalisme, notamment par des projets de formation continue;
- ils reconnaissent en leur sein une équipe d'animation pastorale, qui soutient le principe d'une éducation chrétienne en lui réservant des lieux et des temps appropriés;
- ils soutiennent cette action éducative telle qu'elle se construit au cours de religion.

Les moyens cités ci-dessus ne sont pas exhaustifs; ils constituent un cadre de réflexion sur des préoccupations dont les enseignants conserveront le souci.



Bibliographie

Du réseau

- CONSEIL CENTRAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE CATHOLIQUE, *Pour une pédagogie de l'école chrétienne fondamentale d'aujourd'hui*, 1988
- CONSEIL CENTRAL DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL CATHOLIQUE, *Le programme intégré*, 1993
- CONSEIL CENTRAL DE L'ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE CATHOLIQUE, *Le programme intégré de l'enseignement fondamental catholique. Fascicule pour les parents*, 1994
- CONSEIL CENTRAL DE L'ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE CATHOLIQUE, *Grandir dans tous les sens. Vidéo et fascicule. Appui au programme intégré*, Média Animation, 1993
- CONSEIL CENTRAL DE L'ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE CATHOLIQUE, *Pour une action de qualité dans les écoles fondamentales de la réussite*, Référentiel, 1994/95
- CONSEIL GENERAL DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE, *Mission de l'Ecole Chrétienne*, 1995
- DELORY Ch., GARANT M., HUGET G., *Des projets. Références pour une action de qualité*, Cahier du SeGEC, CCEMPC, 1994
- DUMONT J.-M., *Pour la pratique d'une pédagogie active, globale, fonctionnelle et interdisciplinaire dans le cadre d'une école chrétienne qui veut éduquer tout l'enfant*, Conseil Central de l'Enseignement Primaire Catholique, 1991
- FédeFoC, *L'accueil de l'enfant de 2,5 ans dans l'école fondamentale de la réussite*, 1997
- FédeFoC – FESeC – Média Animation, *Clés pour le cycle, un outil pour cheminer*, Valise pédagogique, 1997
- FNESeC, *Du projet à la pédagogie du projet*, 1991
- JONNAERT Ph., LAUWAERS A., PELTIER E., *Facettes d'un apprentissage scolaire*, Cahier du SeGEC, n°4, CCEMPC, 1992
- SeGEC, *Des projets éducatif, pédagogique et d'établissement*, SeRDeP, 1997
- SeGEC – Cellule Europe, *Tentative de description d'un profil du jeune citoyen européen*, dans "D.E.F.I. : Développer un partenariat Ecoles-entreprises pour une Formation de qualité et une meilleure Insertion sociale et professionnelle", 1997.
Le texte complet fera l'objet d'une prochaine publication de la Cellule Europe du SeGEC sous le titre *Former à la citoyenneté européenne dans l'enseignement fondamental et secondaire*.

Inter-réseaux

- GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE, *Décret 2000-2005*, 1995
- CABINET DE LA MINISTRE DE L'EDUCATION, *Décret définissant les Missions prioritaires de l'Enseignement Fondamental et de l'Enseignement Secondaire et organisant les Structures propres à les atteindre*, 1997
- MINISTERE DE L'EDUCATION ET DE L'AUDIOVISUEL, *Socles de compétences dans l'enseignement fondamental et au premier degré de l'enseignement secondaire*, 1994
- CELLULE DE PILOTAGE – SECRETARIAT GENERAL – MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION, *De 2,5 ans à 18 ans : réussir l'école*, avril 1996

- MINISTERE DE L'EDUCATION, *Les enjeux avant 6 ans*, Bruxelles, Presses de l'Unesco, 1995
- COMMISSION DE RENOVATION DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL, *Une école de la réussite est une école*, Ministère de l'Education, de la Recherche et de la Formation, 1994
- COMMISSION DE RENOVATION DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL, *L'évaluation*, Ministère de l'Education, de la Recherche et de la Formation, 1994
- CELLULE DE PILOTAGE – SECRETARIAT GENERAL – MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION, *Mathématique de 10 à 14 ans : continuité et compétences*, 1996
- CELLULE DE PILOTAGE – SECRETARIAT GENERAL – MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION, *De 10 à 14 ans pour une éducation interdisciplinaire à l'environnement*, 1996

Généralités

- BARBIER J.-M., *Elaboration de projets d'action et planification*, Pédagogie d'aujourd'hui, Paris, PUF, 1991
- BRUNET L., BRASSARD A. & CORRIVEAU L., *Administration scolaire et efficacité dans les organisations*, Montréal, Agence d'Arc, 1991
- DEROLE J., RIOULT J. et ROURE D., *Le projet d'école*, Paris, Hachette, 1991
- LECOINTE M. & REBINGUET M., *L'audit de l'établissement scolaire*, Editions d'organisation, 1990
- VASSILIEF J., *La pédagogie du projet en formation jeunes et adultes*, Lyon, Chronique sociale, 1988
- VERGNAUD M., *Une conception du projet éducatif. Le projet éducatif, techniques et méthodologie*, Ramonville-St-Agne, éd. Education et devenir, 1990

